



Certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive proposé par la commission médicale de la FFRandonnée à fournir chaque année (règlement intérieur du club marche rando Chaulnes)

Le	à
Je, soussigné(e), Dr	déclare avoir examiné
Mme / M	âgé(e) de
et n'avoir pas constaté, à ce jour, de sig pratique de :	ne clinique ni d'antécédent personnel contre-indiquant la
<ul><li>La Randonnée Pédestre : □ en compétition</li><li>□ hors compétition</li><li>□ La Marche Nordique hors compétiti</li></ul>	ion
temporairement ou durablement) Cher Confrère, Chère Consœur,	archeurs dont la performance physique est diminuée eux encadrer le pratiquant, nous vous demandons d'ajouter les inent :
Altitude à ne pas dépasser :	
Abstention de la pratique lors des pics p	olliniques et/ou polluants : <b>oui / non</b>
Avec nos remerciements confraternels La commission médicale de la FFRan	ndonnée SIGNATURE

## **TAMPON**

